2008-02282/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Actualités

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Annonce d'une aide financière de 318 000 $ pour la bibliothèque de Pointe-à-la-Croix

Pointe-à-la-Croix, le 4 avril 2005 – Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la région de Montréal, Mme Line Beauchamp, la ministre des Affaires municipales et des Régions, ministre responsable de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et députée de Bonaventure, Mme Nathalie Normandeau, a annoncé le versement d'une aide financière de 318 000 $ pour l'aménagement de la bibliothèque municipale de Pointe-à-la-Croix dans le cadre du programme Soutien aux équipements culturels.

« Le temps était venu d'offrir à la population de Pointe-à-la-Croix une bibliothèque municipale mieux adaptée à ses besoins, car dans son état actuel, elle ne suffit plus à satisfaire aux demandes de sa clientèle. Sa réinstallation dans l'école primaire Père-Pacifique est un beau projet de concertation municipale-scolaire qui améliorera grandement la qualité des services », a déclaré la ministre Line Beauchamp.

« Le réaménagement de la bibliothèque municipale profitera à l'ensemble de la population de Pointe-à-la-Croix. Je salue la collaboration qui s'est établie entre les acteurs municipaux et scolaires dans la concrétisation de ce projet. Il s'agit d'un bel exemple de développement dont plusieurs communautés pourraient s'inspirer », a souligné la ministre Normandeau.

La bibliothèque actuelle est située au 1er étage de l'hôtel de ville. Son accès pour les personnes à mobilité réduite est impossible, et même difficile pour la population en général. L'inadéquation des locaux actuels et la désuétude des équipements entraînent une baisse continuelle de sa fréquentation ainsi que la démotivation des bénévoles.

La participation financière du ministère de la Culture et des Communications au réaménagement de la bibliothèque s'élève à 318 000 $ sur un coût total de 335 000 $. Dotée d'une superficie de 179 m^2, une hausse de 60 %, la nouvelle bibliothèque sera située au rez-de-chaussée de l'école, où elle bénéficiera d'une entrée autonome et utilisera majoritairement des locaux excédentaires.

Source :

Ginette Côté
Conseillère en communication
Ministère de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7215

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Claire Rémillard
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Affaires municipales et des Régions
Téléphone : 418 691-2050

Retour à la liste

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008